

# Actualité du logement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 12

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Actualité du logement

## Habitat groupé Un «chez-soi» qui ménage le paysage ... et le porte- monnaie

(cps) On sait la Suisse peuplée principalement de locataires. Pourtant, l'envie d'une maison individuelle tarabuste nombre d'Helvètes. Seule une minorité a pu réaliser son rêve; en Europe, notre pays fait même figure de lanterne rouge, avec seulement 30% de propriétaires d'une habitation, contre 69% en Espagne, 50% en France, 41% en Hollande et 37% en Allemagne. La place disponible n'est certes pas étrangère à cette faible proportion.

L'expansion démographique des années 60, l'évolution des besoins de la population n'ont pas laissé grand choix aux architectes qui ont dû construire rapidement de grands ensembles. Nos banlieues se sont ornées de cités satellites, qui n'offrent guère de chaleur et d'intimité à leurs habitants. Pour fuir cet habitat impersonnel, des centaines de milliers de Suisses ont émigré à la campagne ces dernières années; en dix ans, on a construit pas moins de 130 000 villas.

Mais les terrains se sont vite raréfiés; leur coût, à proximité relative d'une agglomération, est devenu exorbitant. Notre territoire, occupé à raison de 75% par ses montagnes, ses lacs et ses forêts, est exigü. Les zones villas ont une emprise considérable sur le sol; à eux seuls, les gazons ont dévoré plus de 20 000 hectares, soit le double de la surface de tout le vignoble suisse. Le trafic pendulaire, avec son cortège d'embouteillages aux accès des villes, s'est multiplié et s'accroît encore. La deuxième voiture est souvent nécessaire pour conduire les enfants à l'école ou au terrain de sport, pour faire ses achats ou plus simplement «voir du monde». Bref, la médaille a ses revers, revers dont on prend de plus en plus conscience.

### Avantages, mais...

Pour résoudre cette équation — répondre aux légitimes aspirations de nos concitoyens sans gaspiller les bonnes terres agricoles — des archi-

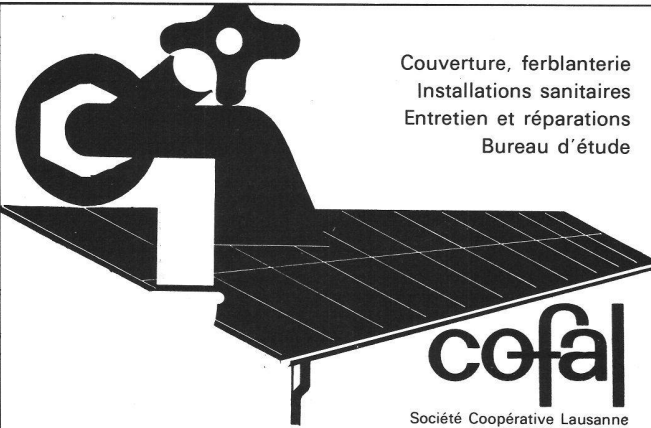
tectes ont créé l'habitat intégré, dit aussi habitat groupé. Une récente émission télévisée en a fait l'apologie. Les maisons individuelles sont groupées par quatre ou cinq; chaque propriétaire dispose, dans la règle, d'un jardinet. Chemins et petites places sont communautaires. Le trafic automobile y est banni et les voitures enterrées dans des parkings souterrains. Les avantages sont nombreux: meilleure occupation du terrain disponible, coût de construction moindre, équipements commerciaux et collectifs à disposition sur place. La sphère privée de chacun est en principe respectée, grâce à des aménagements judicieux; les échanges sociaux — pour ceux qui les souhaitent — sont facilités par la conception de l'ensemble. C'est un peu la vie de village, vécue par des citadins qui s'en trouvent bien.

Beaucoup de communes restreignent d'ores et déjà leurs zones villas, qu'elles transforment en zones pour habitat groupé. Dans la plupart des cantons, l'Etat les y encourage. Il ne convient cependant pas d'idéaliser les avantages de ce concept; l'art de cohabiter nécessite un apprentissage auquel tous ne sont pas prêts. Le respect du voisin, la convivialité ne sont pas donnés à tout un chacun. On continuera donc, lorsqu'on le peut, de construire des villas pour ceux qui en ont les moyens et qui préfèrent ce mode de vie.

Entre la maison individuelle et le locatif, l'habitat groupé ouvre cependant des possibilités intéressantes pour les locataires qui veulent se muer en propriétaires. L'industrie de la construction y trouve son compte; les habitants aussi; la nature est davantage respectée, l'agriculture sauvegardée de bonnes terres; nos routes sont moins sollicitées; enfin, l'accession à la propriété est facilitée. Que demander de plus, n'est-ce pas!

*J.-Claude Chappuis.*

Dans «Entreprise romande» du 24 octobre 1986.



Couverture, ferblanterie  
Installations sanitaires  
Entretien et réparations  
Bureau d'étude

**cofal**  
Société Coopérative Lausanne  
1003 Lausanne, rue Saint-Martin 20, tél. (021) 20 64 01

		<b>SERRURERIE</b>
		<b>CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES</b>
		29 bis, rue de Lausanne 1201 GENÈVE Téléphone 31 09 45
<b>RAYMOND GRANDVAUX</b>		